

UTILISATION DU CARNET DE VACCINATION ELECTRONIQUE (CVE)



Sommaire

1.	Accès à l'application CVE	p.3
2.	Lieux de travail	p. 4
3.	Création du CVE	p.5
4.	Consentement DSP	p.7
5.	Consentement MSVAC	p.8
6.	Consentement notifications de rappel	p.9
7.	Profil patient	p.10
8.	Enregistrement d'une vaccination	p.11
9.	Scanner le DataMatrix	p.12
10.	Scanner le DataMatrix avec le scanner	p.13
11.	Remplissage automatique	p.14
12.	Multi-saisie de vaccins	p.15
13.	Modification des actes	p.16
14.	Transfert de l'historique vaccinal	p.17
15.	Saisie d'un schéma complet	p.19
16.	Profil santé	p.20
17.	Statut vaccinal	p.22
18.	Résumé des Caractéristiques du Produit	p.24
19.	Déclaration d'effets indésirables	p.25
20.	Fermeture du CVE	p.26
21.	Réouverture du CVE	p.27
22	Tracabilité	p.28



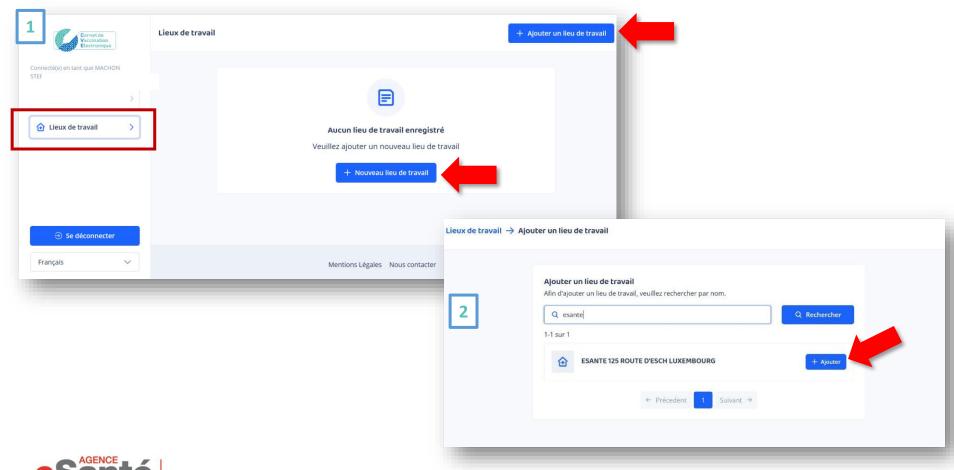
Accès à l'application CVE

Connectez-vous au portail <u>www.esante.lu</u>



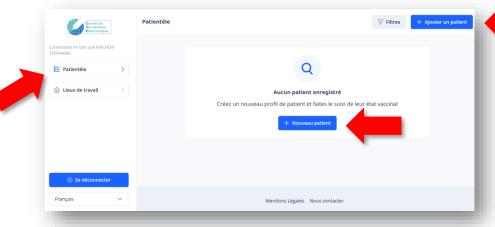
Lieux de travail

Lors de votre première connexion, vous devez renseigner votre/vos Lieu(x) de travail en cliquant sur « + Ajouter un lieu de travail » ou « + Nouveau lieu de travail » 1, puis sur « + Ajouter ». 2



Création du CVE

Cliquez sur la rubrique Patientèle puis « + Ajouter un patient » ou « + Nouveau patient »



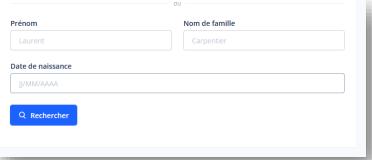
Recherche du patient par :

matricule

Scan de la carte CNS ou saisie manuelle

Ou prénom, nom de famille et date de naissance

(les trois champs sont obligatoires)



Afin d'ajouter un patient, veuillez rechercher par matricule ou par prénom/nom de famille/date de



Ajouter un patient

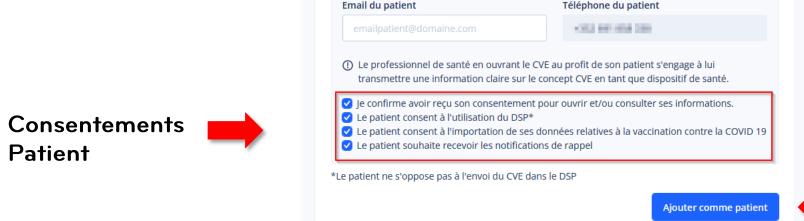
naissance, puis compléter les informations.

Q Rechercher un patient par matricule (ex. 1234567890123)

Création du CVE

Renseignez l'e-mail et/ou le numéro de téléphone du patient (ou de son représentant légal pour un mineur).

Après avoir reçu ses consentements oraux, cochez les cases correspondantes et cliquez sur « **Ajoutez comme patient** ».





Si le patient ne donne aucunes coordonnées, le CVE peut tout de même être créé. Dans ce cas aucune notification ne sera envoyée.



CVE-Vafranco-

Masculin, né(e) le 28/07/1983 (Luxembourg)

Consentement DSP



En acceptant l'utilisation du DSP, le document CVE est transmis au DSP.

Il reprend le statut vaccinal et l'historique vaccinal.

Il est mis à jour automatiquement à chaque changement de ces derniers.

Ce document est imprimable par le PS et le patient via le CVE et le DSP



Consentement MSVAC

Si le patient consent à l'importation de ses données relatives à la vaccination contre la COVID 19, il autorise l'import dans le CVE, des vaccinations COVID 19 qui ont été administrées au Grand-Duché du Luxembourg provenant du logiciel MSVAC.



Consentement notifications de rappel

Si le patient souhaite recevoir les notifications de rappel, un rappel est envoyé :

- un mois avant l'échéance
- à partir de l'âge de 13 mois
- si une des deux coordonnées de contact (e-mail et/ou numéro de téléphone portable) a été renseignée

"Bonjour,

Certains vaccins de XXX nécessitent un rappel d'ici un mois.

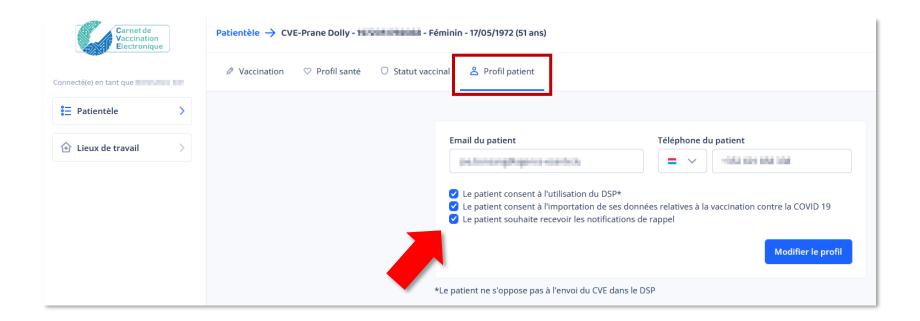
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le CVE (Carnet de Vaccination Electronique) associé depuis <u>le compte eSanté</u>. Pensez à prendre un rendez-vous chez le médecin.

Ce mail est généré automatiquement par le CVE."



Profil Patient

Dans « **Profil Patient** », vous pouvez modifier ou ajouter l'e-mail du patient, son numéro de téléphone, ainsi que ses consentements. Le patient peut aussi accéder à cette page pour modifier ses données.

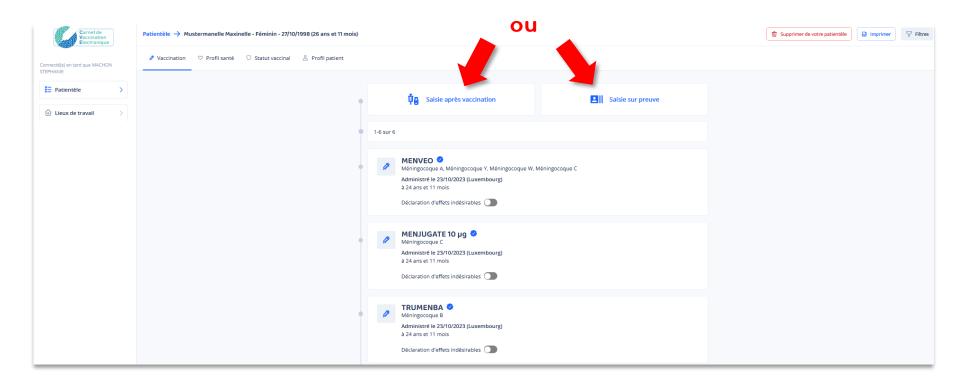




Enregistrement d'une vaccination

Pour enregistrer:

- une (ou plusieurs) vaccination(s) réalisée(s), cliquez sur « Saisie après vaccination »
- un historique vaccinal, cliquez sur « Saisie sur preuve »





Scanner le DataMatrix

Pour enregistrer le vaccin, scannez le DataMatrix imprimé sur la boîte

- Directement à l'aide du scanner (le curseur se trouve déjà dans le champs dédié, vous passez juste la boîte devant le scanner)
- 2 À l'aide de la caméra de votre ordinateur ou de votre téléphone portable





<u>Attention</u>: Le CAPSLOCK de votre clavier doit être désactivé

Scanner le DataMatrix avec le scanner

1. Saisie après vaccination

Scan par lecteur de code barre

Scannez ou saisissez le code

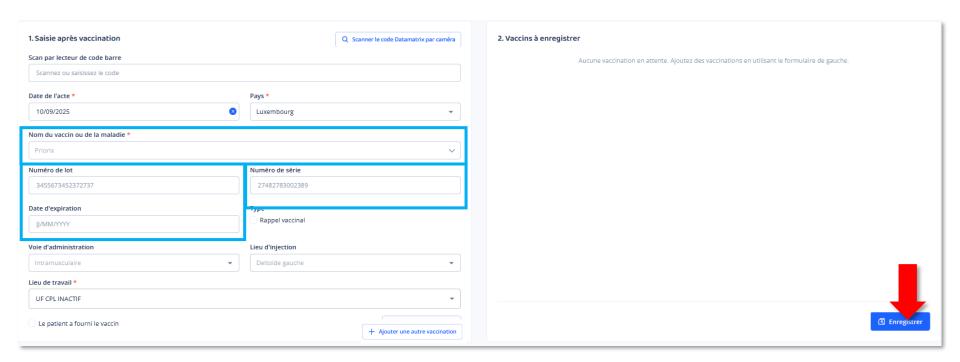




1 scan + 1 clic = le vaccin est enregistré

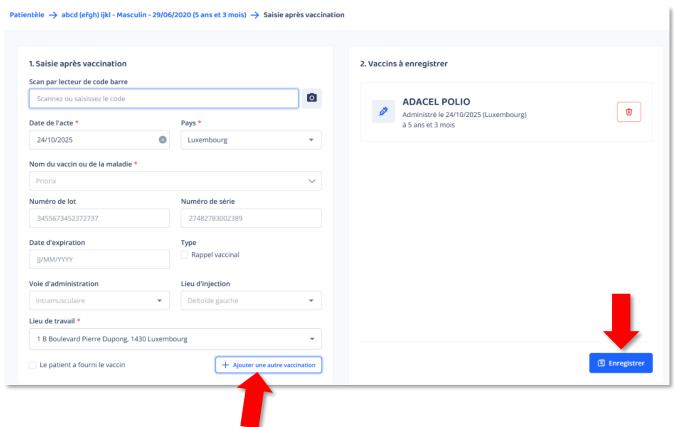
Remplissage automatique

Les informations sur le vaccin se remplissent automatiquement. Cliquez sur « Enregistrer ».



Multi-saisie de vaccins

Si vous désirez enregistrer plusieurs vaccins en même temps, créez votre liste de vaccins (partie 2. à droite de l'écran), en cliquant sur « +Ajouter une autre vaccination ». Puis sur « Enregistrer » pour finaliser la saisie multiple.



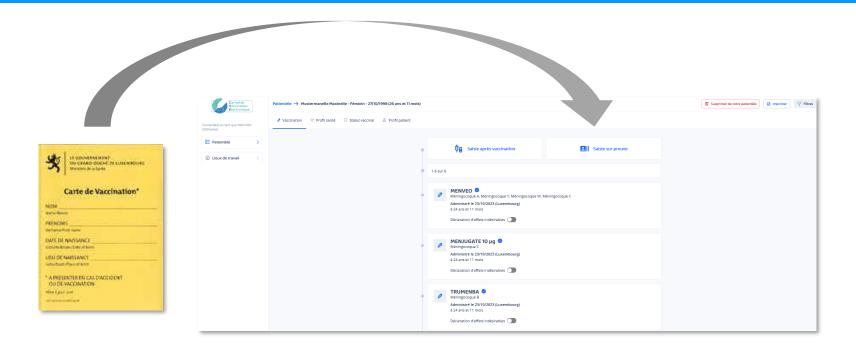


Modification des actes



- En cliquant sur le nom du vaccin que vous avez administré, vous pouvez modifier la fiche vaccinale que vous avez créée.
- Les vaccinations effectuées par un autre médecin ne sont pas modifiables.
- Seules celles certifiées sur présentation d'un certificat ou carnet de vaccination sont modifiables.

Transfert de l'historique vaccinal



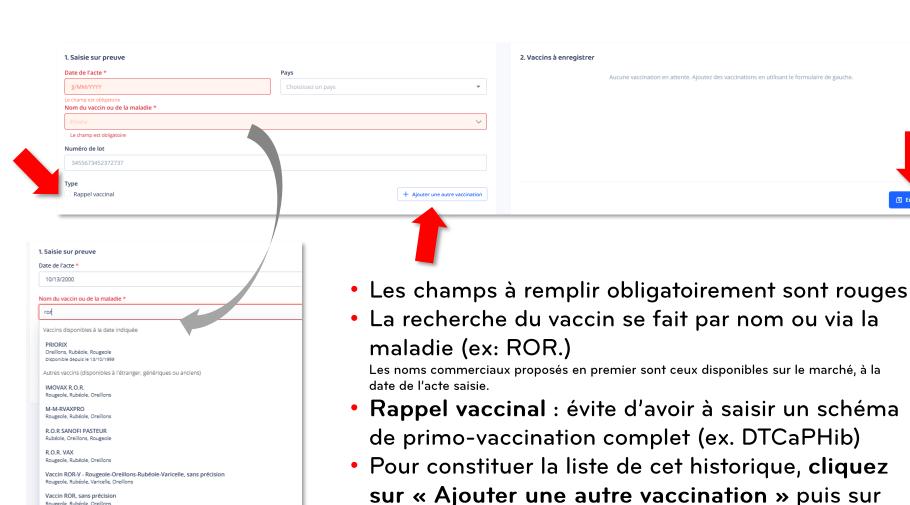
L'onglet « Saisie sur preuve » vous permet de retracer l'historique vaccinal plus facilement, à partir de la carte jaune ou de tout autre document officiel.



À ce jour, le médecin vaccinateur doit continuer de renseigner la carte jaune papier.



Transfert de l'historique vaccinal





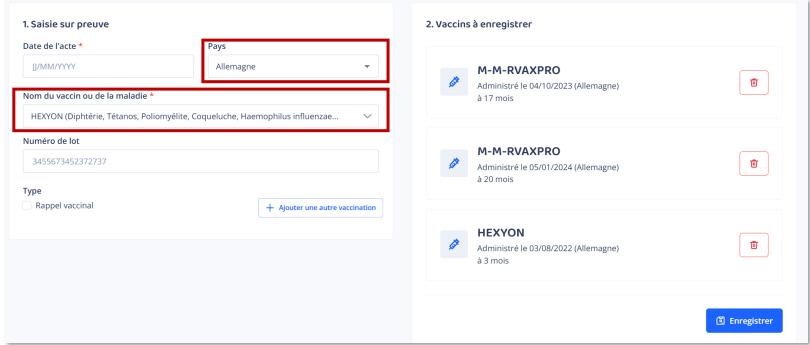
Rougeale, Rubéale, Oreillans

« Enregistrer »

Saisie d'un schéma complet

Pour saisir un schéma vaccinal complet :

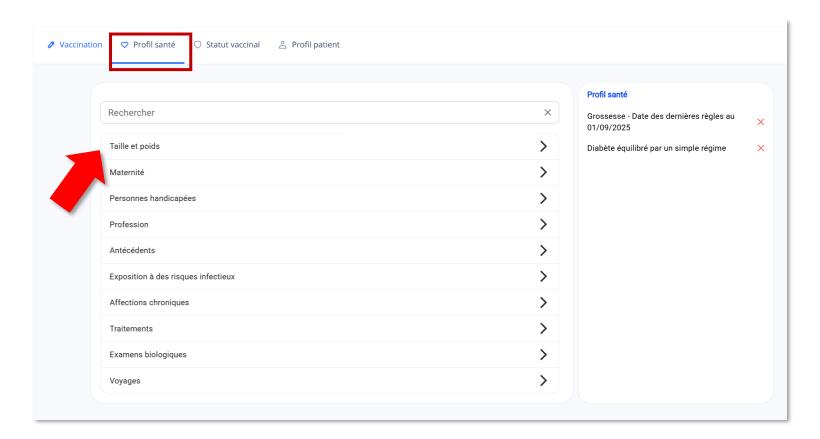
- À la première saisie d'une série de vaccins, il faut sélectionner la date, le pays et le nom du vaccin puis cliquer sur « Ajouter une autre vaccination » à la liste qui se crée.
- Ensuite, le pays et le nom du vaccin restent affichés dans les champs. Vous n'avez que la date à remplir pour chaque dose reçue du même vaccin.





Profil santé

Vous pouvez renseigner le **Profil santé** du patient avec des critères personnels qui, selon les recommandations du CSMI, ont une influence sur le statut vaccinal.

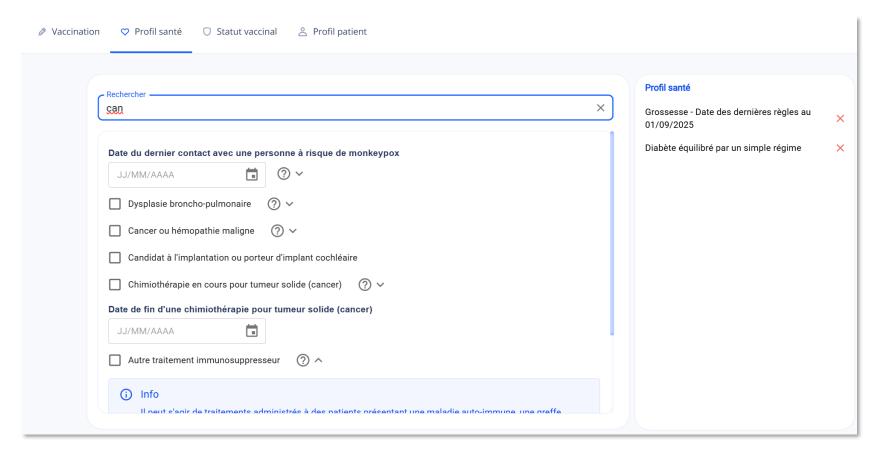




Profil santé

La barre de recherche permet de sélectionner rapidement les critères en entrant les premières lettres du nom de l'antécédent (ex. can pour cancer).

Le patient a accès à son Profil santé sans pouvoir le modifier.





Statut vaccinal

Résultats des recommandations du CSMI et du Profil santé, 7 statuts existent

- 👔 À faire sans tarder
 - Maladies contre lesquelles la vaccination doit être réalisée immédiatement
- À faire dans les 6 mois

 Maladies contre lesquelles une vaccination est nécessaire dans les 6 prochains mois
- À débuter plus tard

 Maladies contre lesquelles aucun vaccin n'a été administré et à faire dans plus de 6 mois
- A jour

 Maladie contre lesquelles aucune vaccination n'est nécessaire dans les 6 mois à venir

 Schéma complet
- Vaccination contre-indiquées

 Maladie contre lesquelles une vaccination est temporairement ou définitivement contre-indiquée
- Vaccination possible
 Maladies contre lesquelles la vaccination n'est pas recommandée par les autorités de santé nationales mais légalement autorisée dans le cadre de l'AMM du vaccin
- Situation particulière

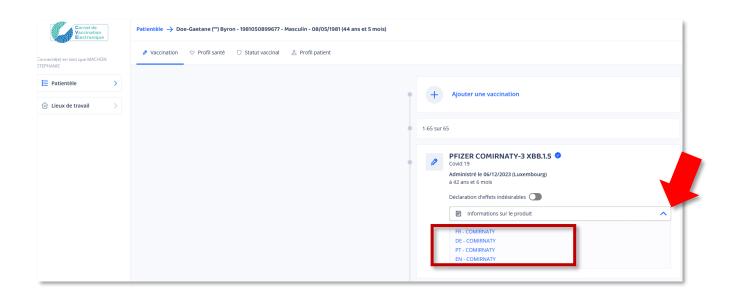
 Maladies pour lesquelles les autres catégories de statut vaccinal ne s'appliquent pas.



Résumé des Caractéristiques du Produit

Les RCP (Résumé des Caractéristiques du Produit) sont mis à disposition pour chaque vaccin fourni par l'Etat.

Disponible en 4 langues maximum : Français, Allemand, Anglais, Portugais





Déclaration d'effets indésirables



- En activant le bouton « Déclaration d'effets indésirables », vous êtes redirigé sur la page officielle de cette démarche de déclaration sur <u>Guichet.lu</u>.
- Si après avoir pris connaissance de cette page, vous ne souhaitez plus effectuer la déclaration des effets indésirables, n'oubliez pas de désactiver le bouton (faites-le glisser en sens inverse pour que le curseur redevienne gris).
- · Cette fonctionnalité est aussi disponible pour le patient depuis son carnet.

Fermeture du CVE

Le CVE peut être fermé par le citoyen lui-même :

→ Dans son CVE, rubrique « Mes consentements » (colonne de gauche)



→ En faisant la demande au Helpdesk (avec fourniture de pièces justificatives)



Les conséquences de cette action sont les suivantes :

- · Le CVE est fermé mais non définitivement supprimé
- · Les données sont sauvegardées pendant 10 ans à date du dernier enregistrement
- Le statut vaccinal ne sera donc plus mis à jour et les notifications de rappel seront arrêtées
- Le document nommé « Carnet de Vaccination Electronique » visible dans le DSP (possible sur consentement) est gelé en date de la dernière mise à jour du CVE



Réouverture du CVE

Une réouverture de CVE peut être faite par :

- Un vaccinateur en recherchant à nouveau le patient et en saisissant à nouveau son consentement. Une notification sera à nouveau envoyée au patient si les coordonnées de contact sont remplies.
- Le citoyen lui-même dans son CVE

Réouverture de CVE	
Vous souhaitez réouvrir votre CVE, veuillez cliquer sur le bouton ci-dessous	
	Réouvrir mon CVE



Traçabilité



Dans « Traçabilité » toutes les actions faites sur le CVE sont visibles



Des questions?

Contactez notre Helpdesk

- via la rubrique Besoin d'aide
- par téléphone: (+352) 27 12 50 18 33



Agence eSanté Luxembourg

Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé

Adresse postale: B.P 2511 L-1025 Luxembourg

Site Internet: www.esante.lu

